

N° 77

PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 12 MAI 1959

*Deux heures et demie de l'après-midi*

PRIÈRE

M. Tassé, pour M. Rowe, du comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre le mercredi 29 avril 1959, votre Comité a étudié les postes 410, 411 et 419 tels qu'énumérés au budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1960, comme suit:

Poste 410—Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus . . . . .	\$ 1,741,000
Poste 411—Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus . . . . .	\$ 4,738,000
Poste 419—Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes . . . . .	\$ 14,100,000

Votre Comité a aussi étudié le budget de premier établissement et le compte des recettes estimatives pour l'année 1959 des chemins de fer Nationaux du Canada, ainsi que le budget de premier établissement et le budget des propriétés et de l'équipement d'Air-Canada pour l'année 1959.

Votre Comité approuve lesdits budgets.

Une copie du compte rendu des délibérations et des témoignages fournis à l'égard de ces questions est annexée aux présentes.

*(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 8 aux Journaux.)*

Les postes susmentionnés du budget principal des dépenses se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.